



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi
d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la Ville de
Longueuil
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 28 mai 2025

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2603-20250529

2025

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--------------------------------------|---|
| SÉANCE DU MERCREDI 28 MAI 2025 | 1 |
| REMARQUES PRÉLIMINAIRES | 1 |
| AUDITION | 2 |
| ÉTUDE DÉTAILLÉE | 2 |
| REMARQUES FINALES | 2 |

Séance du mercredi 28 mai 2025

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 216,
Loi concernant la Ville de Longueuil (Ordre de l'Assemblée le 1^{er} avril 2025)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), président

M. Gagnon (Jonquière)

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales

M^{me} Poulet (Laporte), députée ayant présenté le projet de loi

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), porte-parole de l'opposition officielle en
matière d'affaires municipales

Intéressée :

Ville de Longueuil :

M^{me} Catherine Fournier, mairesse

M^e Sylvain Joly, conseiller et président du conseil d'arrondissement de Greenfield
Park

M^e Émilie Roy, cheffe de service, Direction des services juridiques

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 53, M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Poulet (Laporte) et M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) font des remarques
préliminaires.

AUDITION

La Commission entend la Ville de Longueuil.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Articles 1 et 2 : Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M^{me} Laforest (Chicoutimi) et M^{me} Poulet (Laporte) font des remarques finales.

À 20 h 08, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Sébastien Schneeberger

FFL/cv

Québec, le 28 mai 2025